



UN SUPPORT IDÉAL POUR PROMOUVOIR VOTRE ENTITÉ

- **Le lectorat qui vous intéresse :**
FIMME MAG cible directement la clientèle que vous recherchez, tous les adhérents et les partenaires de la FIMME ;
- **Une très large audience : 5.000 exemplaires par édition trimestrielle :**
FIMME MAG optimise votre retour sur investissement en matière de communication ;
- **4 numéros par an :**
FIMME MAG accompagne durablement votre stratégie de développement en terme de notoriété et les différents numéros sont répertoriés par leur lectorat ;
- **Un dossier spécial à chaque édition :**
FIMME MAG met toutes les ressources et expériences de son équipe à votre service ;
- **Une diffusion directe et recommandée par la FIMME qui met en valeur votre annonce :**
FIMME MAG transforme toutes vos annonces en possibles prospects ;
- **Téléchargeable** sur notre site web : www.fimme.org, à partir de l'application mobile **FIMME Maroc** et présent sur les réseaux sociaux.

SOMMAIRE

- EDITO DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION DU NUMÉRO
- ÉVÉNEMENT
- DOSSIER
- COMMUNICATION ET PROMOTION
- LA FIMME EN ACTION
- REVUE DE PRESSE
- OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES
- AGENDA SALONS PROFESSIONNELS

Pour toutes vos insertions publicitaires,
veuillez contacter :

PRECOM
PRESSE REGIE EDITION COMMUNICATION
Agence agréée par la F.I.M.M.E

332, Bd. Brahim Roudani 4^{ème} étage - Maârif Casablanca
Tél. : 05 22 23 66 50 / 05 22 23 66 81 - Fax : 05 22 23 67 40
E-mail : precom@menara.ma - Site Web : www.precom.ma



LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION
DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES,
MÉCANIQUES ET ÉLECTROMÉCANIQUES



Tarif de Publicité 2019

PRECOM
PRESSE REGIE EDITION COMMUNICATION
Agence agréée par la F.I.M.M.E

332, Bd. Brahim Roudani 4^{ème} étage, Maârif 20100
Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 23 66 50 / 23 66 81 - Fax : 05 22 23 67 40
E-mail : precom@menara.ma - Site Web : www.precom.ma

FIMME
L'industrie
de demain

2, Lotissement Al Hadika - 3^{ème} étage, appartement n° 46,
Centre commercial Al Hadika, Ain Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 35 13 03 / 07 - Fax : 05 22 35 12 38
Site Web : www.fimme.org - E-mail : fimme@menara.ma

FICHE TECHNIQUE

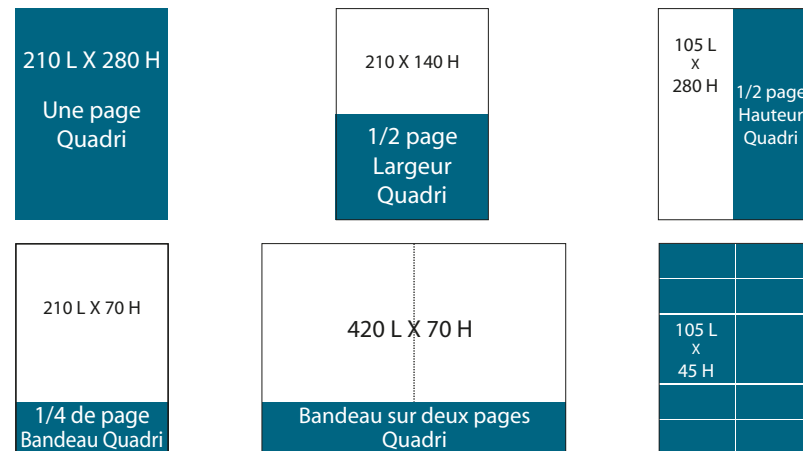
TIRAGE	5.000 exemplaires.
DIFFUSION Gratuite	Par la FIMME à tous ses adhérents et à tous les opérateurs et investisseurs installés au Maroc souhaitant travailler avec les partenaires de la FIMME ainsi qu'aux banques, CRI, CRT, chambres de commerce et institutions étatiques.
FORMAT	210mm / 280mm.
NOMBRE DE PAGES	56 pages + 4 de couverture (60 pages).
GRAMMAGE / PAPIER	Intérieur : 115 grs - Couverture : 250 grs.
QUALITE PAPIER	Blanc supérieur vernis Or brillant recto-verso.
IMPRESSION	Quadri recto-verso.
FAÇONNAGE	Dos carré cousu-collé.

AUTRES PUBLICATIONS DE PRECOM



TARIF DE PUBLICITÉ *

DIMENSIONS DES ESPACES DANS LE MAGAZINE FIMME MAG



ESPACE	DIMENSIONS	TARIFS
1 page	210 L / 280 H	12.000 Dhs
1/2 page L	210 L / 140 H	7.000 Dhs
1/2 page H	105 L / 280 H	7.000 Dhs
1/4 de page bandeau	210 L / 70 H	5.000 Dhs
Bandeau sur deux pages	420 L / 70 H	13.000 Dhs
1 espace Adresses Utiles	105 L / 45 H	2.000 Dhs
2 espaces Adresses Utiles	105 L / 45 H	3.000 Dhs
Le signet	Marqueur de pages	25.000 Dhs
Encartage	Selon campagne	25.000 Dhs

PAGES DE COUVERTURE	DIMENSIONS	TARIFS
Bandeau 1ère de couverture	210 L / 70 H	25.000 Dhs
2ème page de couverture	210 L / 280 H	25.000 Dhs
3ème page de couverture	210 L / 280 H	22.000 Dhs
4ème page de couverture	210 L / 280 H	30.000 Dhs

PUBLI-REPORTAGE
Tarif : espace + 20% de frais techniques

* Une réduction de 5% est accordée pour tout paiement total à la commande

* Une réduction est accordée pour tout engagement annuel

H : Hauteur en mm L : Largeur en mm

Ces prix sont en Dirhams et H.T

ENTRE L'ANNONCEUR :

Raison sociale Ville

Nom du Signataire Fonction

Adresse Code postal Ville

Tél. GSM Fax E-mail

d'une part,

ET LA REGIE

La Société **PRECOM** SARL au capital de 1.000.000 Dhs dont le siège social est situé 332, bd Brahim Roudani - Maârif 20100 - CASABLANCA
Prise en la personne de son représentant légal en exercice, domiciliée en cette qualité au dit siège, en qualité d'agence commerciale du support.

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : LES PARTIES

L'annonceur souhaite utiliser la publicité pour promouvoir ses produits et ses services sur le marché. A cette fin, il fait appel à la Régie qui a pour unique mission de faire insérer la publicité qu'il aura définie. En aucune manière, la Régie n'entend assurer la création de la dite publicité, procéder à une étude de marché préalable à la politique commerciale de l'annonceur.

Article 2 : L'OBJET DU CONTRAT

L'annonceur donne l'ordre ferme et irrévocable d'insérer une publicité conformément aux conditions ci-après définies.

Article 3 : LE SUPPORT

FIMME MAG
LE MAGAZINE DE LA FIMME

Format Choisi
Date de parution prévue :
Nombre de parutions
Observations



Article 4 : LE PRIX DE L'INSERTION

Prix HT x parutions =Dhs
.....Dhs
.....Dhs
.....Dhs
TOTAL H.T.Dhs
T.V.A.Dhs
TOTAL T.T.C.Dhs

Article 5 : CONDITIONS DE PAIEMENT.

Uniquement par Chèque ou Effet à l'ordre de : PRECOM

Le présent ordre est payable à la commande et tient lieu de facture. Cinq exemplaires vous seront envoyés gratuitement.

Mode de paiement : Par chèque barré non endossable ou par Effet bancaire à l'ordre de PRECOM SARL

Acompte Dhs - Chèque N°/Effet - Banque

Article 6 : LES RESPONSABILITÉS DES PARTIES

L'annonceur doit remettre à la Régie, à la date convenue, les documents destinés à être diffusés. Si les documents ne lui parviennent pas en temps utile, la Régie peut insérer simplement à l'emplacement de cette publicité une formule générale telle que le nom et l'adresse de l'annonceur ou le nom de la spécialité ou de la marque précédée ou non de la mention «emplacement réservé à ...». Toute suspension ou modification est demandée par écrit. Les annonces publicitaires paraissent sous la seule responsabilité de l'annonceur : la Régie et le support seront indemnisés de tout préjudice qu'ils subiraient de ce chef et sont garanties contre toute action fondée sur ces insertions, la Régie ou le support se réserve le droit de refuser toute publicité contraire à son esprit et à ses intérêts, ainsi qu'à ceux du support.

Article 7 : LA DURÉE DU CONTRAT

Tout contrat conclu, pour un nombre déterminé de parutions (défini article 3) ne peut être résilié pendant sa durée pour quelque cause que ce soit, sauf cas de force majeure.

Article 8 : LA JURIDICTION COMPÉTENTE ET LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi Marocaine. En cas de litige, le Tribunal de Casablanca est seul compétent.

Fait à Le

LA RÉGIE :
PRECOM
PRESSE.REGIE.EDITION.COMMUNICATION

Dossier suivi par :

L'ANNONCEUR
(Cachet)

SIGNATURE DE L'ANNONCEUR
Précédée de (Bon pour Accord)